



1
enfant
sur **4**

**peut présenter
des troubles
de la vue**

PH1902DS0030F

**Aidez votre enfant à réussir à l'école et fixez
un rendez-vous pour lui faire subir gratuitement
un examen complet de la vue par un optométriste.**

Visitez [optom.on.ca](https://www.optom.on.ca) pour en trouver
un près de chez vous.

toronto.ca/health

 **TORONTO** Public Health

- Le dépistage et le traitement précoces des troubles de la vue chez les enfants permettront à ces derniers d'avoir le meilleur départ possible en matière d'apprentissage.
- Les optométristes recommandent que les enfants subissent un examen de la vue à 6 mois, entre 2 et 3 ans et une fois par année à partir de 4 ans et plus.
- Les examens annuels de la vue sont couverts par la carte Santé de l'Ontario pour les enfants et les jeunes de moins de 20 ans.
- Les enfants pourraient ne pas savoir qu'ils ont un trouble de la vue. Ils pensent que tout le monde voit comme eux.
- Les enfants de la maternelle peuvent obtenir des lunettes gratuites par l'entremise du programme Eye See, Eye Learn. Visitez [optom.on.ca/esel](https://www.optom.on.ca/esel) pour trouver un optométriste participant près de chez vous.

Pour en savoir plus long, consultez le site [toronto.ca](https://www.toronto.ca) ou appelez Toronto Health Connection au 416 338-7600.